

Applicable à tous les clients de ManaWeb.

En vous abonnant sur Internet, ou en utilisant tout autre mode d'abonnement, au service du Groupe ManaWeb, incluant l'abonnement via une tierce partie, un représentant ou un partenaire de commercialisation, vous bénéficiez de la présente garantie de satisfaction si votre abonnement a été facturé directement par ManaWeb.

Qui peut bénéficier de la garantie?

La garantie suivante s'applique au premier service renouvelable offert par ManaWeb à un client, à l'exception des services énumérés dans la clause d'exclusion. Tous les clients ayant des services renouvelables dont le compte est en règle, c'est-à-dire ne présentant aucun montant en souffrance, sont éligibles à la présente garantie.

Termes de la garantie

Si vous n'êtes pas satisfait et si vous désirez résilier votre abonnement, faites-le nous savoir dans les 30 jours suivant l'ouverture de votre compte à l'aide du formulaire de fermeture dans de la section Produits du Hub client. Dans ce délai et sans aucune exigence ou explication, ManaWeb vous assure le remboursement complet des frais mensuels payés, ainsi que des frais mensuels payés à l'avance, soit le paiement du premier mois effectué lors de l'abonnement ainsi que les autres mois prépayés.

Exclusions

La présente garantie ne s'applique pas aux noms de domaines, aux certificats SSL, à la facturation de trafic ou bande passante, aux travaux facturés selon le temps de travail et aux frais d'installation.

Procédure de réclamation

Afin de procéder à la fermeture de votre compte et réclamer la garantie, le propriétaire du compte doit se connecter au Hub Client et remplir le formulaire de fermeture se trouvant dans les détails du produit sous la section Produits. Le traitement de la demande s'effectuera dans les 10 à 15 jours ouvrables suivant la réception de la demande.

Contrat de garantie

La garantie décrite dans cette page est automatiquement valide pour tous les abonnés au service du ManaWeb. ManaWeb se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, et ce, sans préavis. Les modifications seront affichées sur cette page.